

# Le C.D.P confiné...

CONSEIL  
DE  
PROVENCE

Le (Faux) Webzine de la Débrouille

12 mai 2020 - #2



Chers Membres,

La date du 11 mai ouvre une nouvelle étape, celle de la sortie progressive du confinement « strict ».

Chacun à notre place, nous sommes une partie de la réponse à cette grande inconnue qu'est le Covid19 et dont les épidémiologistes ne sont pas en capacité de prévoir les prochaines étapes. Cette phase transitoire suppose de nous adapter toujours et encore, individuellement et collectivement.

Ainsi, l'aventure du « CDP confiné – (faux)Webzine de la débrouille » se poursuit et la Délégation Générale du CDP conserve ses configuration et organisation actuelles.

En outre, au regard des consignes nationales et du référentiel départemental de reprise progressive d'activités, l'ensemble des commissions, réunions, groupes de travail du Conseil de Provence, programmés en présentiel dans le courant du mois de mai, est annulé.

Le contexte incertain impose le « chemin faisant » et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des évolutions et ajustements.

Prudence, vigilance, patience, empathie, progressivité et adaptabilité ; respect des gestes barrière, port de masques, déplacements et rassemblements limités doivent continuer à guider notre conduite individuelle et collective.

Merci d'avance à vous tous, qui, à compter d'aujourd'hui, sont plus ou moins « confinés » ou « déconfinés », en fonction des situations et engagements professionnels et personnels. En continuant à respecter les règles de cette nouvelle étape, tous, nous agissons...

Le Président Roger MONGEREAU  
Le Délégué Général Norbert NOURIAN  
Magali & Victoria

LE DOC ...	p.2	FLASH ACTU	p5
RELAIS INFOS	p.3-4	LE GRAIN DE SEL DE LA DELEG'...	p.7
LE POINT SUR...	p.5-6		

# LE(s) DOC(s) ...



Circonstances obligent, la rubrique se concentre sur la reprise progressive d'activité.



Vous pouvez prendre connaissance du **Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la sécurité et la santé des salariés** en ouvrant la pièce N°1 jointe au mail d'envoi de ce bulletin.

- Dominique Bianchi, de l'association Eclotions 13, membre du COLD partage plusieurs documents sur la reprise, notamment pour le secteur de la Culture.

Tous secteurs :

- Support de la conférence en ligne du 4 mai 2020 de la Fédération Santé au Travail Ile de France, fédération régionale des SIST d'Ile-de-France : « **Covid19 : comment organiser le déconfinement en sécurité ?** »



Le document est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.federation-santeautravail-idf.org/2020/05/>

Secteur de la Culture :

- Rapport du Professeur Bricaire, chef honoraire de service honoraire d'infectiologie, membre de l'Académie de médecine, remis au Président de la République le 6 mai 2020 : « **La culture et le déconfinement Covid19. Propositions d'un processus de réouverture des lieux de spectacle, de tournage et de répétition** »



Le document est téléchargeable à l'une des adresses suivantes :

<https://culturables.fr/la-culture-et-le-deconfinement-rapport-du-pr-francois-bricaire> ou <https://www.artcena.fr/actualites/vie-professionnelle/rapport-bricaire-spectacle-vivant-et-deconfinement>

- Article relatif à **l'évaluation des risques d'une infection par le Corona virus dans le domaine de la musique** Par les Prof. Dr. med. Dr. phil. Claudia Spahn, Prof. Dr. med. Bernhard Richter, Freiburger Institut für Musikermedizin, Universitätsklinikum und Hochschule für Musik Freiburg, Allemagne.



Le document constitue la PJ N°2 du mail d'envoi de ce bulletin.

Guy Partage, membre du CDP, représentant Convergences 13, Association des Zones d'activités, livre un témoignage sur l'activité de son entreprise RADIATOLE, sur la période passée du confinement « strict » :

« Nous avons mis au chômage technique nos salariés le 17 mars au matin après les recommandations ou plutôt la mise en garde, sur le confinement, exprimée la veille par le 1er Ministre. Notre activité étant exclusivement manuelle et n'étant pas indispensable à l'économie. Nous n'avions pas le choix, le télétravail étant impossible. Durant la 1<sup>ère</sup> semaine de confinement, nous avons réfléchi, étudié, travaillé à la mise en place des mesures barrières. Nous avons mis en place, à

Compter du 23 Mars, des consignes strictes d'hygiène et de sécurité, permettant ainsi à une partie du personnel de reprendre le travail.

Le chiffre d'affaires est diminué d'environ 40% par rapport à l'année 2019. Les ouvriers chaudronniers ont repris, leurs postes ayant été aménagés. Une formation sur l'hygiène, les gestes barrières, les déambulations leur a été dispensée par une infirmière. Les consignes concernant le fonctionnement du réfectoire, des vestiaires, etc...leur ont été formulées. Deux collaborateurs et Guy sont en télétravail. L'entreprise ainsi fonctionne depuis près de 50 jours.



# RELAIS-INFOS



Esther Fouchier, membre du COLD et représentante Forum Femmes Méditerranée nous informe que le réseau français de la Fondation Anna LINDH (FAL), dont le Forum Femmes méditerranée est chef de file, a décidé de soutenir un **outil pédagogique** créé par la Fédération l'Air et Moi de Victor-Hugo Espinosa : « **Les virus et nous** ».

L'outil pédagogique a été pensé pour échanger sur le ressenti de l'enfant face au virus. Il répond à des questions précises : qu'est-ce qu'un virus ? Comment se développe-t-il ? Qui se cache derrière le Covid-19 ? Comment se transmettent les virus vers l'homme, puis entre les hommes ? Quels en sont les symptômes, les gestes à adopter pour éviter la contagion ? Mais encore quels sont les différents traitements ou tests en cours pour lutter contre le covid19.

L'objectif est ici de dédramatiser la situation que nous traversons et de leur permettre de mieux comprendre ce qu'ils peuvent faire à leur niveau.

Il s'adresse à plusieurs classes d'âge : 6-9 ans, 9-12 ans, 12 ans et +.

Il peut être utilisé par les enseignants, notamment dans les écoles et les collèges. Les animations peuvent être mobilisées à différents moments du parcours scolaire pour accompagner les enseignements.

Le diaporama, téléchargeable gratuitement, a été réalisé dans un esprit de partage et de solidarité. Il continuera à s'améliorer avec vos contributions en qualité de diaporama libre. La Fondation Anna Lindh (FAL) participera aux adaptations et traductions pour que cette animation puisse être largement diffusée dans son réseau international qui compte 42 pays.

Vous pouvez découvrir cet outil à l'adresse suivante : <https://airandme.org/fr/les-virus-et-nous/> (Informations sur le projet et téléchargements). Ces explications sont traduites en plusieurs langues.



## Relais info DERNIERES MINUTES...



Une série de webinaires (économie et culture) communiquée par Dominique Bianchi d'Éclotions13.

Webinaires export ICC en partenariat avec Business France

France Export, en collaboration avec les Services Culturels et le Ministère de la Culture, propose un programme gratuit composé de webinaires sur les situations des industries culturelles à l'Export :

12 mai  
et 26  
mai

**Chine - Mardi 12 mai - 10h30**

<https://www2.teamfrance-export.fr/1/591721/2020-04-16/vlkv82>

**Europe - Mardi 26 mai - 10h00**

<https://www2.teamfrance-export.fr/1/591721/2020-04-16/vlkw18>

**10h**

Visio questions/réponses avec Pôle Emploi spectacle Hauts-de-France sur le sujet de l'intermittence dans le contexte de la crise actuelle

[https://www.facebook.com/events/268165887656848/?active\\_tab=about](https://www.facebook.com/events/268165887656848/?active_tab=about)

\*

**14h**

La gestion des salariés post-confinement - Webconférence Juritravail : mercredi 13 mai à 14h - Animée par Maître Darmon, Avocat au Barreau de Nice. Plus d'infos

13 mai

[https://register.gotowebinar.com/register/5346509837184039180?source=email&utm\\_medium=email&utm\\_source=null&utm\\_campaign=col\\_4246\\_1507838](https://register.gotowebinar.com/register/5346509837184039180?source=email&utm_medium=email&utm_source=null&utm_campaign=col_4246_1507838)

\*

**14h30 - 16h**

webinaire dédié aux mesures économiques et aux mesures relatives aux prêts/appuis à la trésorerie des entreprises. Présentation des dispositifs exceptionnels de financements à destination du secteur culturel

Animé par l'Ufisc et Opale, avec la contribution de France Active. Intitulé "Les dispositifs exceptionnels de financement à destination du secteur culturel ». [Framaforms.org](http://Framaforms.org)

**14h 30**

Webinaire En-quete d'Info de l'Irma. En-Quête d'Info consacré aux mesures et dispositifs pour les territoires en temps de Covid. L'émission En-Quête d'Info de jeudi sera consacrée aux mesures et dispositifs de soutiens pour les Territoires en temps de Covid. Le contenu se finalise autour d'invités et témoins de collectivités, BPI, réseaux, et Pôles. A cette occasion seront évoquées les enquêtes d'impact réalisées par les réseaux. Marina (Rman) et Johann (Haute-Fidélité) donneront des éléments de contexte concernant leurs régions respectives.

<https://bit.ly/3dM2VYj>

\*

"Télétravail ou travail à distance : quelques repères pour instaurer une pratique durable" : le webinaire avec l'ARACT et l'AGEC. Plus d'informations

14 mai

<http://www.la-nouvelleaquitaine.fr/general-toutes-les-actualites-webinaire-teletravail-ou-travail-a-distance-instaurer-une-pratique-durable>

Inscriptions

<https://register.gotowebinar.com/register/6764162955432418319>

\*

**14h30 - 15h15** La formation à l'épreuve du Covid-19 : et maintenant ? Webinaire avec Fouzi FETHI, expert en droit et politiques de formation et Stéphane REMY, sous-Directeur aux politiques de formation et de contrôle à la DGEFP, jeudi 14 mai 14h30 à 15h15. Plus d'infos

<https://www.centre-inffo.fr/evenements/webinaire-la-formation-a-lepreuve-du-covid-19-et-maintenant>

Inscriptions

[https://webikeo.fr/webinar/la-formation-a-l-epreuve-du-covid-19-et-maintenant?channel\\_id=100015657](https://webikeo.fr/webinar/la-formation-a-l-epreuve-du-covid-19-et-maintenant?channel_id=100015657)

# LE POINT SUR...



- Le document de la cellule de crise de la CCI Aix Marseille Provence : **Impact économique du Covid 19 dans le 13** (mis à jour au 8/05/2020) est disponible en *pièce jointe N°3*.



- Le 14 avril dernier, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a voté la création d'un **Fonds territorial d'urgence**, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille, la CCI AMP, la ville de Marseille et les communes volontaires du Département.

La collectivité départementale contribue à hauteur de **35 millions d'euros** sur les 50 millions d'euros alloués à ce dispositif exceptionnel (AMP : 2.5 M€, CCI AMP 500K€).

Quels bénéficiaires ? Sous quelle forme ? Comment procéder ? Pour obtenir toutes les informations utiles, **rendez-vous sur le site internet du Département 13** (Accueil/Actus/50millionsd'aide pour les entreprises locales)

## FLASH ACTUS...



Selon une alerte actu du site [busin@ws.fr](mailto:busin@ws.fr), site d'informations en continu sur l'économie de la Provence, en date du 12 mai 2020, l'Etat arrête le fonds territorial du Département, de la Métropole et de la CCIAMP.

Le Président du C.D.P, Roger Mongereau, qui regrette que l'exception ne soit pas reconnue, a demandé la constitution d'un groupe d'analyse C.D.P/Délégation à ce sujet.

Le texte complet de l'alerte actu ci-dessous...

*« L'Etat met un coup d'arrêt au fonds territorial d'urgence\* mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et l'ensemble des chambres consulaires pour venir en soutien aux TPE de moins de 10 salariés qui ont subi de plein fouet la crise sanitaire du covid19. Dans un courrier adressé à Martine Vassal ce weekend end, Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu, ministres de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités ont enjoint le Département d'interrompre le fonds, au nom de la loi NOTRe qui régit les prérogatives des collectivités locales. Un coup dur pour les entreprises qui étaient éligibles à cette bouffée d'oxygène. « On va payer les entreprises qui étaient dans le pipe line », a indiqué Martine Vassal, lors du Facebook live auquel elle a participé ce mardi après-midi aux côtés de Philippe Korcica (1).*

*Selon nos informations, en deux semaines, plus de 150 dossiers avaient été acceptés pour une aide globale de près de 750 K€. Cette manne sera donc pérennisée. Pour le reste, c'est la douche écossaise. « En s'adossant à une lecture stricte de la loi NOTRe, le gouvernement nous a cloisonnés », regrette la présidente du CD13 et de la Métropole AMP. Les dirigeants en quête de soutien vont donc devoir s'en remettre à l'arsenal déployé par la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un échelon régional désormais seul chef de file en matière de développement économique...*

*Certains Départements demandent un assouplissement de la loi NOTRe*

*Cette lecture rigide des textes passe mal au niveau des Départements. Dans un courrier adressé ce 11 mai au Président de la République, le président (DVD) du CD des Ardennes, Noël Bourgeois s'insurge. « Empêcher les*

*Départements qui en ont les moyens, avec leur connaissance des acteurs et des enjeux locaux, d'agir autrement qu'en appui financier de l'Etat, des Régions, des EPCI et de leurs dispositifs de prêt et autres avances remboursables auxquels nous participons aussi, c'est se tirer une balle dans le pied avant même la bataille décisive pour l'emploi qui commence maintenant », s'agace l'élus ardennais. Et de lancer un cri d'alarme : « De nombreux Départements ne pourront se contenter de rester inactifs pour sauver ce qui peut encore l'être du tissu économique de proximité, ni spectateurs d'une progression inexorable et sans précédent de leurs chiffres du chômage, déjà observée depuis mars dernier. Sinon, c'est la liquidation de pans entiers de l'économie locale, en particulier dans les départements ruraux, qui aboutira à une catastrophe humaine et sociale, exactement comme en temps de guerre ».*

(1) Note CDP : Philippe Korcia est Président de l'UPE13.

### ■ Un masque pour chaque habitant

Pour soutenir les communes face à la pénurie de masques de protection, le Département s'associe avec la Métropole Aix-Marseille-Provence pour doter chaque habitant des Bouches-du-Rhône d'un masque en tissu au cours des prochaines semaines.

Ce sont en tout plus de 2 millions de masques qui seront remis gratuitement aux Provençaux, dont 700 000 distribués par le Département dans les communes situées hors Métropole.



Distribution de paniers alimentaires et produits de 1<sup>ère</sup> nécessité en partenariat avec la Croix-Rouge ; distribution de tablettes dans les MECS (Maison d'Enfants à caractère Social) ; soutien aux personnes âgées, collègues solidaires ; aide exceptionnelle au logement ; soutien aux artisans...

Retrouvez **les mesures et initiatives du département des Bouches-du-Rhône sur son site internet et sur les réseaux sociaux...**





# LE GRAIN DE SEL DE LA DELEG'



## Contribuez à écrire l'histoire !



Confinés chez soi ou mobilisés dans le cadre du travail ou par solidarité, les Archives Départementales Bouches-du-Rhône collectent les témoignages des Provençaux sur le moment inédit que nous traversons. Ces contributions, sous forme de textes, de vidéos, de photos, de dessins, *etc.*, seront consignées dans les archives et conservées pour être transmises aux générations à venir.

Pour participer :

✉ Par courriel à [archives13@departement13.fr](mailto:archives13@departement13.fr) ou ☎ Par téléphone au 04 13 31 82 00

Le secteur agricole des Bouches-du-Rhône est frappé, depuis le début de la crise sanitaire, par l'impossibilité de recruter de la main d'œuvre étrangère à laquelle il fait appel chaque année lors de la saison estivale.

De la préparation des cultures, à l'entretien, la taille, la récolte ainsi que le conditionnement, de nombreux postes sont à pourvoir, actuellement, pour des missions plus ou moins longues selon s'il s'agit de maraîchage sous abri et plein champ, d'arboriculture ou de viticulture.



Le Département des Bouches-du-Rhône en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et en concertation avec la Chambre d'agriculture et les Marchés d'intérêt national (MIN) ont lancé, à l'échelle du territoire, la plateforme [www.wizi.farm.fr](http://www.wizi.farm.fr)

Ce dispositif national permet, d'une part aux professionnels d'inscrire en ligne les offres d'emploi détaillées qu'ils proposent et, d'autre part, aux bénéficiaires du RSA et aux demandeurs d'emploi d'y répondre en renseignant leurs compétences pour trouver, à la clé, un job d'été, un emploi saisonnier voire un contrat de travail plus long.

Cette démarche nationale, coordonnée par l'APEA (Association pour l'emploi agricole dans les Bouches-du-Rhône) vise à promouvoir les métiers de l'agriculture et pallier ce déficit de main d'œuvre saisonnière plus important en cette année particulière.

[www.wizifarm.fr](http://www.wizifarm.fr) - Plus d'infos : 04 42 74 93 78 / 04 90 92 44 90

« Télé-travaillement » vôtre,